

Créteil, le 22 septembre 2026

UNIVERSITE PARIS EST CRETEIL VAL DE MARNE (UPEC)

Faculté de Santé

Procès-verbal

Conseil de l'UFR de Santé du jeudi 25 juin 2026

Membres présents : Vincent AUDARD, Françoise BOTTEREL, Marie LAURENT, Sophie LANONE, Pierre WOLKENSTEIN, Charles-Henri FLOUZAT LACHANIETTE, Nicolas LELLOUCHE, Caroline BARAU, Charles LAIDI, Anais PUJALS, Frédéric SCHLEMMER, Aurélie SITTER, Adil TAGRI, Marion COURTIN, Florence CANOUI-POITRINE, Cynthia ENGELS, Claude LACHENY, Frédéric RELAIX, Allan THIOLAT, Sylvain DIAMANTIS, Matthias HUE, Audrey MAKANGU, Mathieu LEJEUNE, Maxime BEN CHETRIT, Giuliana AMADDEO,

Membres représentés : Carole HENIQUEGRECIET, Orianne WAGNER-BALLON, Marine LUNVEN, Muriel FORT, Martine GARRIGOU, Laurence LENOIRE-LABREVOIS, Jean-Christophe LOURME, Rémy NGUYEN, Naomi PLET, Jean Baptiste ASSIE

Membres absents excusés : Thierry HEBBRECHT, Armand MEKONTSO-DESSAP, Benoit SCHLEMMER, Blanche BAPST, Aline FLOCH

Membres absents : Sylvie HAULON, Emmanuelle LORISSON, Cedric SUBRAMANIAN,

Table des matières

Points	Page
Approbation du PV du 26 mai 2026 – Vote Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN	
Point d'actualité - Information Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN Point travaux – Information Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN	
Calendrier prévisionnel : Conseils et Bureaux 2026/2027 – Vote Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN	
Budget Rectificatif : Exercice 2026 – Vote Rapporteurs : Pierre WOLKENSTEIN et Julien GIRAL	
Retour d'expérience ECOS – Information Rapporteurs : Marie LAURENT et Joseph TOUMA Masters : Rectificatifs MCC - Vote Rapporteur : Florence CANOUI POITRINE Rectificatif calendrier universitaire 2026/2027 - Information Rapporteur : Françoise BOTTEREL	
Recherche : RNA – Information Rapporteur : Allan THIOLAT	
Ressources Humaines : Campagne d'emplois BIATSS 2027 - Information Rapporteur : Aurélie SITTER	
Questions diverses	

I. Vie de l'établissement

1) Approbation du PV du 26 mai 2026 – Vote

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le procès-verbal du Conseil d'UFR du 26 mai 2026 préalablement examiné par les conseillers est soumis à leur vote pour être approuvé.

Aucune remarque n'étant faite, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

2) Point d'information

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le Doyen ouvre cette séance et tient dans un premier temps à parler de l'épisode de canicule. Il explique que cette situation confirme la pertinence des choix engagés ces dernières années en matière de climatisation et de rafraîchissement des espaces de la faculté.

La cafétéria constitue notamment un espace particulièrement apprécié et confortable en période de fortes chaleurs. Par ailleurs, des espaces rafraîchis sont désormais disponibles à chaque étage, permettant aux étudiants et aux personnels de bénéficier de zones de repos adaptées.

Il précise qu'il s'agit d'un enjeu récurrent qui se reproduira chaque année. À ce titre, la politique de rafraîchissement des locaux sera poursuivie, notamment dans certains amphithéâtres.

Les marges d'évolution demeurent cependant limitées ; quelques améliorations pourront éventuellement être envisagées, notamment dans le hall, sous réserve des contraintes techniques et budgétaires.

Le Doyen poursuit son point d'information sur les élections de l'Université Paris-Est Créteil : Il indique que la liste « *Ensemble, Simplifiée, Rassemblée, Agir* » est arrivée en tête des élections aux conseils centraux, obtenant notamment la majorité parmi les représentants des enseignants-chercheurs au sein du Conseil d'administration.

Le processus électoral se poursuit avec l'élection des personnalités extérieures prévue le 3 juillet 2026. À l'issue de cette étape, le premier Conseil d'administration de la rentrée, programmé le 7 septembre 2026, procédera à l'élection de la Présidente ou du Président de l'UPEC.

Le Doyen précise qu'il ne souhaite pas commenter ces résultats au-delà de leur présentation factuelle, conformément à son rôle institutionnel.

3) Point travaux- Information

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

La commission de sécurité a récemment effectué sa visite dans le cadre du réinvestissement progressif des espaces de bureaux et des locaux pédagogiques de la faculté.

Le Doyen se veut rassurant et précise que les résultats de cette visite sont globalement très satisfaisants, puisque la commission a rendu un avis favorable, assorti d'une réserve concernant la mise en conformité de certaines largeurs de portes.

Dans l'attente des travaux de remise à niveau :

- les salles disposant d'une unique issue dont la largeur est inférieure aux normes sont limitées à 10 personnes ;
- les salles de moins de 30 places concernées voient donc leur capacité réduite ;
- les salles bénéficiant de deux sorties demeurent utilisables dans des conditions adaptées aux prescriptions de sécurité.

Le programme de mise en conformité est actuellement en préparation avec le service du patrimoine, les architectes et les services municipaux. Une réunion est notamment prévue début juillet afin de finaliser le calendrier d'intervention.

Le Doyen rappelle que cette situation résulte d'une chaîne d'erreurs ayant conduit à l'installation de portes de 80 cm de largeur, alors que la réglementation imposait des portes de 90 cm.

Cette non-conformité n'aurait dû être validée ni lors de la conception du projet ni lors des contrôles réalisés en cours d'opération.

La responsabilité étant susceptible d'être partagée entre plusieurs intervenants, les procédures d'assurance correspondantes devraient être mobilisées. L'objectif est de permettre la réalisation des travaux sans surcoût pour la faculté ni pour l'université. Néanmoins, la recherche d'un accord entre les différentes parties pourrait avoir pour conséquence un certain retard dans la mise en œuvre définitive des travaux de correction.

4) Calendrier prévisionnel : Conseils et Bureaux 2026/2027 – Vote

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Aucune remarque n'étant faite, le calendrier prévisionnel des Bureaux et des Conseils est adopté à l'unanimité des membres, présents et représentés.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

II. Finances

5) Budget Rectificatif : Exercice 2026 – Vote

Rapporteur : Pierre WOLKENSTEIN

Le Doyen présente le budget rectificatif de l'UFR Santé.

Il rappelle tout d'abord que les crédits inscrits au budget initial s'élèvent à environ 5,8 M€. Ces crédits se répartissent entre plusieurs catégories de recettes : les prestations, refacturations et subventions, la taxe d'apprentissage ainsi que les ressources propres, notamment les droits d'inscription et les activités de formation continue.

Il précise que les prestations, refacturations et subventions correspondent, pour une large part, à des crédits transitant par l'UFR avant d'être reversés aux bénéficiaires concernés, notamment dans le cadre du financement des maîtres de stage. La taxe d'apprentissage représente environ 55 000 €, tandis que les ressources propres s'établissent à près de 3,1 M€.

Le Doyen attire ensuite l'attention du Conseil sur la présentation budgétaire et indique qu'il convient d'y ajouter les dotations et contributions attribuées par l'Université, soit un montant de 1 851 649 €. Il souligne que, si l'on considère l'ensemble des moyens réellement dédiés au fonctionnement de l'UFR, le budget de fonctionnement s'élève davantage à environ 7 M€ qu'aux seuls 5,8 M€ figurant dans le budget initial.

S'agissant du budget rectificatif, le Doyen précise que les ressources propres ont progressé de 300 000 € par rapport aux prévisions initiales. Il indique également que de nouvelles recettes ont été enregistrées au titre des prestations, refacturations et subventions.

En conséquence, il propose une augmentation des crédits de 424 145 € par rapport au budget initial. Il rappelle que cette évolution porte directement sur les moyens inscrits au budget rectificatif.

Le Doyen précise que, après prise en compte de ces ajustements ainsi que des crédits de recherche, le budget global atteint désormais 6 936 534 €.

Il présente ensuite les principales conventions, subventions et financements obtenus dans le cadre des appels à projets :

- un avenant de l'ARS correspondant au versement d'un acompte pour l'année 2026 ;
- une convention avec l'ARS relative à la rémunération des maîtres de stage ;
- une participation de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine concernant les locaux de Melun ;
- une convention avec l'ARS de Seine-et-Marne dans le cadre des actions territoriales conduites sur le territoire 77, pour un montant de 115 000 €.

Le Doyen rappelle par ailleurs les mécanismes de prélèvement appliqués par l'Université sur les différentes ressources de l'UFR. Il évoque notamment le prélèvement de 20 % sur la dotation UPEC, mis en place dans le cadre du plan de retour à l'équilibre de l'établissement. Il souligne que, même si l'université est aujourd'hui revenue à l'équilibre financier, ce mécanisme demeure en vigueur.

Il ajoute qu'un prélèvement de 30 % sur les ressources propres continue également de s'appliquer à chaque recette générée par l'UFR.

Enfin, le Doyen rappelle la structure générale du budget initial précédemment voté. Il souligne que celui-ci repose principalement sur les dépenses de fonctionnement et les activités de formation, tout en intégrant les dispositifs spécifiques, notamment ceux liés au fonds de mérite de la structure.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

III. Pédagogie

6) Retour d'expérience ECOS - Information

Rapporteur : Marie LAURENT

Marie LAURENT, coordinatrice locale des ECOS nationaux à la Faculté de santé, présente un bilan de la session des ECOS nationaux.

Elle précise que l'organisation de l'épreuve a mobilisé 57 examinateurs issus de l'UPEC, de Sorbonne Université et de l'Université Paris Cité. Elle indique également que 45 patients simulés (PS) et 14 patients standardisés simulés (PSS) ont été formés et mobilisés pour l'événement. L'ensemble des cinq parcours a été déployé au sein de la faculté, permettant l'abandon de l'utilisation des salles modulaires.

Marie LAURENT souligne par ailleurs que les épreuves comprenaient deux stations avec patients simulés, une station avec patient standardisé simulé, une station technique ainsi que cinq stations intégrant des supports numériques (vidéos, photographies et iconographies).

Concernant les résultats locaux, elle indique que 228 étudiants ont participé aux ECOS, avec un seul étudiant absent. Parmi les candidats, 124 étudiants ont obtenu une note comprise entre 14/20 et 18,76/20, 67 étudiants une note comprise entre 12/20 et 14/20, tandis que 6 étudiants ont obtenu une note inférieure à 10/20.

En conclusion, Marie LAURENT adresse ses remerciements à l'ensemble des personnels administratifs et techniques, aux enseignants, aux examinateurs, aux patients simulés, aux étudiants ainsi qu'à toutes les équipes ayant contribué à l'organisation et au bon déroulement des ECOS nationaux.

7) Masters : Rectificatifs MCC - Vote
Rapporteur : Florence CANOUI POITRINE

Florence CANOUI-POITRINE présente au Conseil les modifications apportées aux Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (M3C) pour l'année universitaire 2026-2027 à la suite de l'analyse réalisée par la Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE).

Elle rappelle que le document de référence des formations est désormais structuré autour de quatre volets : la fiche d'identité de la formation, la maquette pédagogique et les modalités de contrôle des connaissances, les modalités spécifiques d'évaluation, ainsi que la correspondance entre les blocs de compétences et la fiche RNCP.

Elle indique que la majorité des observations formulées par la DEVE concernent des demandes de clarification, de mise en conformité technique ou de précision des modalités d'évaluation, sans remise en cause de l'architecture générale des formations.

Concernant la mention Biologie-Santé, elle précise que :

- pour le Master BTCC, des ajustements techniques ont été réalisés dans la maquette afin de permettre une meilleure modélisation dans le système d'information ;
- pour le Master TES, les informations relatives au responsable de la formation ont été complétées et le parcours de Master 1 permettant l'accès à la formation a été précisé ;
- pour le Master MBIOS, des précisions ont été apportées concernant le public visé et les modalités de contrôle continu des enseignements comportant des travaux pratiques ;
- pour les Masters Sciences Chirurgicales, 3I, Immunologie, BioCœur et Neurosciences du mouvement, plusieurs ajustements ont été apportés à la suite des remarques de la DEVE, notamment sur le nombre minimal d'épreuves, les modalités d'évaluation, l'adossement à la recherche, les compétences linguistiques, la structuration des UE, les stages et les modalités de contrôle de l'assiduité.

Concernant la mention Santé Publique, elle indique que le Master One Health a fait l'objet de compléments relatifs aux lieux d'enseignement, aux responsables de la formation ainsi qu'à l'adossement à la recherche, notamment par la présence de stages en Master 1 et Master 2.

Elle précise également que pour le Master ESMHIA, des informations complémentaires ont été fournies sur l'organisation du tronc commun, l'intégration des compétences linguistiques, les activités de recherche ainsi que la prise en compte des Objectifs de Développement Durable dans la formation.

Enfin, elle indique que le Master Recherche en Santé Publique a complété sa présentation concernant l'acquisition des compétences en anglais scientifique ainsi que l'adossement à la recherche, notamment à travers les stages réalisés dans des laboratoires ou organismes de recherche et l'orientation générale de la formation vers l'initiation à la recherche et à la méthodologie.

Ce point de l'ordre du jour est voté à l'unanimité des voix des membres présents et représentés.

8) Rectificatif calendrier universitaire 2026/2027 - Information
Rapporteur : Françoise BOTTEREL

Françoise BOTTEREL présente un rectificatif du calendrier universitaire 2026-2027 :

Les principales modifications concernent le calendrier des étudiants de DFASM :

- En semaine 18, un changement de période de stage est prévu pour les étudiants de DFASM1 et de DFASM2.
- La session 2 des ECOS facultaires des DFASM3 est repositionnée afin de permettre l'intégration de ces étudiants avec ceux de DFASM2, dans une logique d'organisation et d'harmonisation des évaluations.

IV. Recherche

9) RNA - Information

Rapporteur : Allan THIOLAT

Allan THIOLAT présente les principes de fonctionnement du Référentiel national d'équivalences horaires (RNA) ainsi que les modalités de validation des services des enseignants-chercheurs au sein de la faculté.

Il rappelle que le service statutaire d'un maître de conférences correspond à 192 heures équivalent TD (eqTD), selon le principe d'équivalence selon lequel 1 heure eqTD représente 4 heures de temps de travail effectif.

Deux modalités d'accomplissement du service sont prévues :

- soit un service intégralement consacré à l'enseignement, correspondant à 192 heures eqTD
- soit un service comprenant au minimum 128 heures eqTD d'enseignement, complété par des activités relevant du RNA.

Ces activités complémentaires sont réparties en plusieurs catégories :

- les activités pédagogiques ;
- les activités d'animation, d'encadrement ou de valorisation de la recherche ;
- les autres activités ou activités mixtes.

Il précise que le RNA trouve son fondement dans l'arrêté du 31 juillet 2009 et que sa mise en œuvre se décline au niveau de l'établissement puis des composantes, dans le respect des ressources disponibles et des règles validées par les instances compétentes.

La présentation porte également sur les travaux de la commission RNA, composée de Madame Aurélie Sitter, responsable des ressources humaines, des professeurs Françoise Botterel, Peggy Laffuste et Philippe Regaux, ainsi que du Dr Allan Thiolat. Cette commission est chargée de l'examen et de la validation des services déclarés.

Les membres du conseil sont ensuite informés de la procédure de validation des services. Les enseignants saisissent leurs activités prévisionnelles d'enseignement ainsi que les missions relevant du RNA. La commission procède ensuite à leur examen, en lien avec les responsables d'année, les responsables d'unités d'enseignement et les services de scolarité.

Cette analyse vise notamment à vérifier que les missions déclarées relèvent bien du référentiel, à garantir une application homogène des règles et à assurer une juste reconnaissance des activités réalisées, conformément au principe d'équivalence retenu.

Enfin, il présente le calendrier de gestion des services. Celui-ci comprend une première phase de saisie des activités à l'automne, une validation par la commission RNA en cours d'année, puis un examen des activités relevant du référentiel recherche dans le cadre des instances compétentes au printemps.

V. Ressources Humaines
10) Campagne d'emploi BIATSS – Information
Rapporteur : Aurélie SITTER

Aurélie SITTER présente au Conseil la campagne d'emplois BIATSS 2027 de la Faculté de santé. Elle rappelle que cette campagne s'inscrit dans le calendrier fixé par la Direction des Ressources Humaines, après une phase de concertation menée au printemps 2026 avec l'ensemble des chefs de service de l'UFR. Les demandes doivent être transmises à la DRH avant la fin du mois de juin, puis feront l'objet d'un examen en CSA et en Conseil d'administration.

Elle indique que la méthodologie retenue a reposé sur trois étapes : un état des lieux des supports de postes affectés à la faculté, une analyse des besoins menée service par service en lien avec les responsables concernés, puis une hiérarchisation des demandes selon leur degré de priorité. Cette démarche a également permis d'identifier certaines incohérences administratives et de vérifier que chaque agent était bien rattaché à un support budgétaire.

Elle précise que la structure des emplois de l'UFR repose sur un modèle mixte, associant des supports pérennes et des financements complémentaires. Ainsi, 63 % des postes relèvent du socle pérenne tandis que 37 % sont financés sur des ressources complémentaires, notamment dans le cadre de projets, de formations ou de remplacements temporaires. Elle souligne que cet équilibre est indispensable au fonctionnement de la faculté.

Aurélien SITTER indique également que les effectifs BIATSS de l'UFR présentent un niveau élevé de qualification. Les agents de catégorie A représentent environ 45 % des effectifs, tandis que les catégories B et C constituent plus de la moitié des personnels et assurent les fonctions administratives et techniques essentielles au fonctionnement quotidien des services.

Elle rappelle que les objectifs poursuivis par la campagne d'emplois sont d'améliorer la gestion des emplois et des carrières, de faciliter le suivi des postes et de la masse salariale, d'accompagner les mobilités et les parcours professionnels des agents, ainsi que d'anticiper les évolutions organisationnelles de la faculté.

S'agissant du recensement des besoins pour 2027, Aurélie SITTER précise qu'un total de 25 demandes a été identifié. Parmi celles-ci figurent 12 demandes de création ou de reconduction de postes, 3 demandes classées dans la catégorie « autres » (notamment des demandes de CDIisation ou de maintien de financements existants), tandis qu'aucune demande de transformation de poste ou de repyramidage n'a été formulée cette année.

En conclusion, Aurélie SITTER souligne que l'UFR Santé compte 160 agents BIATSS engagés au service de la formation, de la recherche et du fonctionnement administratif. Elle insiste sur l'importance de consolider les fonctions support, en particulier sur les postes de catégorie B, afin d'accompagner durablement le développement des activités de la faculté.

Le Doyen de la Faculté de Santé
Pierre WOLKENSTEIN

Le Doyen de la Faculté de Santé
Pierre WOLKENSTEIN

